



SOMMAIRE	Page 1
PRÉAMBULE	Page 2
CRITÉRIUM DERIVEUR	Pages 3-4
- Optimist Initiation	
- Optimist Départemental École	
- Optimist Départemental Sport	
- Optimist Invité	
CRITÉRIUM HANDI-VOILE	Page 5
CRITÉRIUM PLANCHE A VOILE	Page 6
- Planche À Voile Initiation	
- Planche À Voile Départemental	
- Planche À Voile Invité	
CRITÉRIUM CATAMARAN	Pages 7-8
RÈGLES GÉNÉRALES DU CRITÉRIUM	Pages 9-10
ANNEXE 1 J'organise une épreuve départementale	Page 11
ANNEXE 2 Je participe à une épreuve départementale	Page 12

## PREAMBULE

### Le Critérium Départemental Voile Légère

- Rassemble en premier lieu les écoles de sport des clubs du département pour la saison de sept à juin.
- Proclame les champions départementaux à l'issue de la dernière rencontre de la saison (finale).
- Est organisé au maximum sur 5 rencontres pour chaque support.
- Est validé par support si au moins 2 régates sont courues.
- Chaque régata départementale se dispute sur une journée et comporte au moins 1 course pour être validée.

### L'esprit

- Convivialité et animation, le critérium départemental doit constituer une fête pour nos jeunes participants.
- Il doit être d'une approche pédagogique de la régata par un apprentissage adapté.
- Il repose sur l'implication des parents.
- Les déplacements s'organisent de façon collective favorisant l'esprit d'équipe.
- L'organisation repose sur la mutualisation des moyens humains et matériels.
- L'arbitrage est assuré par les acteurs sportifs, organisateurs et entraîneurs de chaque club.
- Il permet l'évaluation de chaque coureur et prépare au niveau supérieur (ligue).
- Il favorise la participation du plus grand nombre de clubs et de coureurs du département.

### Les partenaires institutionnels

- Le Comité Départemental de Voile de l'Hérault
- Hérault Sports
- Le Conseil Départemental de l'Hérault
- La Ligue de Voile du Languedoc-Roussillon
- Les Collectivités Locales

### Aide financière du CD Voile 34

Une aide financière sera accordée aux clubs organisateurs à hauteur de 400 euros par support (optimist, planche à voile, catamaran) Cette aide est subordonnée aux aides consenties par Hérault Sports dans le cadre du Critérium Départemental de Voile Légère.

Cette aide sera reversée aux clubs sur présentation des factures des frais engagés pour l'organisation.

Les factures doivent être adressées au secrétariat du CDV 34 accompagnées d'une demande de remboursement de 400€ par support dans les plus brefs délais après chaque organisation.



# CRITERIUM DERIVEUR

## OPTIMIST : 4 niveaux

### 1: OPTIMIST INITIATION (déclaration FCDS au calendrier fédéral)

- MATERIEL : coque école & voile à fourreau (non lattée) à chute négative ou voile tempête
- PARCOURS : à l'initiative de l'organisation. Il devra être adapté (ex: type triangle aplati). Peut évoluer dans la saison. Durée de 20 à 30 mn.
- REGATIER : coureurs de niveau 1 à 2 FFV, non autonomes.
- CONDITIONS D'ACCES : 1<sup>ère</sup> année de critérium et/ou 2<sup>ème</sup> année (sauf pour les régatiers classés dans les 3 premiers du critérium de l'année précédente = niveau départemental obligatoire).

**Saisie FREG : code groupe : FCS code classes : INIG + INIF** (en clair initiation Garçons + Filles)

Pas de catégorie d'âge.

Si, à la fin du critérium, il y a moins de 5 filles ou moins de 5 garçons au total dans ce groupe il n'y aura qu'un seul podium final scratch du groupe (filles + garçons). Cependant le club organisateur de chaque étape (régate) est libre d'organiser ses podiums comme il le souhaite.

- Prêt possible des embarcations (uniquement coque & appendices) par le club organisateur sur demande préalable
- Pas de pénalité (sauf si le parcours n'est pas réalisé dans son intégralité : DNF).
- L'assistance des entraîneurs en cours de manche peut-être tolérée uniquement pour les derniers concurrents, s'ils ont des difficultés à réaliser le parcours. Cette assistance ne doit en rien interférer sur le classement final qui doit respecter l'équité sportive. En cas de litige(s) le comité à toute autorité pour trancher.
- A l'arrivée, les coureurs doivent héler leur n° de dossard aux pointeurs.
- Procédure du départ simplifiée affichée et expliquée lors du briefing coureur – voir RIR :  
PAVILLON ROUGE à 4 minutes + signal sonore  
AFFALE PAVILLON ROUGE et MONTER du PAVILLON VERT à 1 minute + signal sonore  
AFFALE PAVILLON VERT + signal sonore = TOP DEPART

### 2: OPTIMIST DEPARTEMENTAL ECOLE (déclaration OPTI au calendrier fédéral)

- MATERIEL : coque école & voile à fourreau (non lattée) à chute négative
- PARCOURS : à l'initiative de l'organisateur. (**Suggestion** : trapèze ou banane **RACOURCI**). Durée : 40 mn environ.
- REGATIER : coureurs de niveau 2 à 3 FFV. Jugés aptes par leurs entraîneurs pour évoluer sur un parcours de type triangle ou trapèze.
- CONDITIONS D'ACCES : 1<sup>ère</sup> année de critérium ou après une saison en « Initiation sportive ». (Régatiers classés dans les 3 premiers du critérium de l'année précédente = niveau départemental SPORT obligatoire)

**Saisie FREG : code groupe : OPE code classes : OPEB + OPEM** (en clair optimist école Benjamins + Minimes)

Si, à la fin du critérium, il y a moins de 5 benjamins ou moins de 5 minimes au total dans ce groupe il n'y aura qu'un seul podium final scratch du groupe (B+M). Cependant le club organisateur de chaque étape (régate) est libre d'organiser ses podiums comme il le souhaite (1<sup>ère</sup> fille, 1<sup>er</sup> benjamin...).

La coque « école » est une coque soit en polyéthylène, soit en polyester type « optichoc » ou autre type école

- Durée de la course 40 minutes maximum.
- Longueur du parcours = 0.5 mille nautique maxi pour le bord de prés.
- L'assistance des entraîneurs en cours de manche n'est pas tolérée & entraîne un DSQ sur la course en cas de non respect.
- PENALITE : 360° à effectuer le plus rapidement possible, sans gêner les autres concurrents
- Pour les coureurs dont les coques ne sont pas identifiées et reconnues « école » lors de l'inscription la catégorie par défaut sera la **catégorie sport**.

### 3: OPTIMIST DEPARTEMENTAL SPORT (déclaration OPTI au calendrier fédéral)

- MATERIEL : coque compétition (ou coque école) & voile lattée autorisée
- PARCOURS : Idem « niveau départemental école » mais NON RACOURCI
- REGATIER : coureurs n'ayant pas participé à plus de 2 ligues ou à 1 inter-ligue en optimist durant sa carrière sportive
- CONDITIONS D'ACCES : Souvent la 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de challenge. Niveau 3 et +

**Saisie FREG : code groupe : OPS code classes : OPSB + OPSM** (en clair optimist sport Benjamins + Minimes)

Si, à la fin du critérium, il y a moins de 5 benjamins ou moins de 5 minimes au total dans ce groupe il n'y aura qu'un seul podium final scratch du groupe (B+M). Cependant le club organisateur de chaque étape (régate) est libre d'organiser ses podiums comme il le souhaite (1<sup>ère</sup> fille, 1<sup>er</sup> benjamin...).

- Durée de la course 40 minutes maximum
- Longueur du parcours = 0.5 mille nautique maxi pour le bord de près
- L'assistance des entraîneurs en cours de manche n'est pas tolérée & entraîne un DSQ sur la course en cas de non respect
- PENALITE : 360° à effectuer le plus rapidement possible, sans gêner les autres concurrents

**4: OPTIMIST INVITE (ex OPEN):**

-MATERIEL : matériel compétition

- PARCOURS : Idem « niveau départemental SPORT »

- REGATIER : coureurs ayant participé à plus de 2 ligues ou à 1 inter-ligue en optimist durant sa carrière sportive

- CONDITIONS D'ACCES : Régatier expérimenté. Niveau 3 et + ou coureur licencié dans un club hors de l'Hérault.

**Saisie FREG : code groupe OPI codes classes : OPINV** (en clair optimist invité)

Pas de classement final cumulé de ce groupe au Critérium départemental. Cependant, le club organisateur de chaque étape (régate), peut récompenser les 3 premiers, la première fille, le premier benjamin...

- Durée de la course 40 minutes maximum.
- Longueur du parcours = 0.5 mn bord de près maxi
- L'assistance des entraîneurs en cours de manche n'est pas tolérée & entraîne un DSQ sur la course en cas de non respect.
- PENALITE : 360° à effectuer le plus rapidement possible, sans gêner les autres concurrents.
- Les coureurs invités seront obligatoirement identifiés par un ruban de couleur rouge (ou autre couleur précisée dans un *avenant*) placé sur le haut de la livarde.
- Le nombre de participants invités pourra être limité par le club organisateur au regard du nombre de participants dans les autres niveaux afin de préserver l'esprit du Critérium.

# CRITERIUM HANDI-VOILE

## SUPPORT HANDI-VOILE

- MATERIEL : mini J, Hansa, 2.4 ou autres
- PARCOURS : Conforme aux règles éditées par les R.C.V et selon les règles de la classe
- REGATIER : coureurs ayant un handicap physique... handi/valide...
- CONDITIONS D'ACCES : Aucune

**Saisie FREG : code inscription groupe : HDV**

Pas de classement spécifique.

Règlement Critérium Départemental 2015 / 2016 Version corrigée



# CRITERIUM PLANCHE A VOILE : 3 NIVEAUX

## 1: PLANCHE A VOILE INITIATION (déclaration FCW au calendrier fédéral)

- MATERIEL : Floteurs école et voile de 4.5 m2 Maxi.
- PARCOURS : à l'initiative de l'organisation. Il devra être adapté (ex: type triangle aplati, raid, départ de plage ou autre...), et peut évoluer dans la saison. Durée de 20 à 30 mn.
- REGATIER : coureurs de niveau 1 à 2 FFV, non autonomes. Benjamins & minimes uniquement.
- CONDITIONS D'ACCES : 1<sup>ère</sup> année de critérium et/ou 2<sup>ème</sup> année (sauf pour les régatiers classés dans les 3 premiers du critérium de l'année précédente = niveau départemental obligatoire).

**Saisie FREG : code groupe : FCW codes classes : PAVIG + PAVIF** (en clair planche à voile Garçons + Filles)

Pas de catégorie d'âge.

Si, à la fin du critérium, il y a moins de 5 filles ou moins de 5 garçons au total dans ce groupe il n'y aura qu'un seul podium final scratch du groupe (filles + garçons). Cependant le club organisateur de chaque étape (régate) est libre d'organiser ses podiums comme il le souhaite.

- Les coureurs débutants dont le niveau ne permet pas d'évoluer sur un parcours de type triangle ou trapèze.
- Parcours adapté au niveau des pratiquants à l'initiative du club organisateur (Triangle aplati, raid, départ de plage ou autre).
- Ce parcours pourra évoluer durant la saison sportive de sorte à s'adapter aux progrès des coureurs.
- Les courses doivent durer entre 20 et 30 minutes maximum (sauf indications du président du comité de course avec accord de l'organisateur).
- Pas de pénalité prévue (sauf si le parcours n'est pas réalisé dans son intégralité : DNF)
- L'assistance des entraîneurs en cours de manche peut-être tolérée uniquement pour les derniers concurrents, s'ils ont des difficultés à réaliser le parcours. Cette assistance ne doit en rien interférer sur le classement final qui doit respecter l'équité sportive. En cas de litige(s) le comité à toute autorité pour trancher.
- Procédure du départ simplifiée :
  - PAVILLON ROUGE à 4 minutes + signal sonore,
  - AFFALE PAVILLON ROUGE et MONTER du PAVILLON VERT à 1 minute + signal sonore,
  - AFFALE PAVILLON VERT + signal sonore = TOP DEPART.

## 2: PLANCHE A VOILE DEPARTEMENTAL (déclaration 293 au calendrier fédéral)

- MATERIEL : Floteur à dérive type Bic 293, voile max : 6.8 m2 pour les espoirs, 5.8 m2 pour les minimes et 4.8 m2 pour les benjamins.
- PARCOURS : A l'initiative de l'organisateur. (**Suggestion** : trapèze ou banane **RACCOURCI**). Durée : 40 mn environ
- REGATIER : coureurs de niveau 2 à 3 FFV. Jugés aptes par leurs entraîneurs pour évoluer sur un parcours de type triangle ou trapèze.
- CONDITIONS D'ACCES : 1<sup>ère</sup> année de critérium ou après une saison en « Initiation sportive ». (Régatier(e)s classé(e)s dans les 3 premier(e)s du critérium de l'année précédente = niveau planche à voile INVITE obligatoire).

**Saisie FREG : code groupe : 293 codes classes : 293M + 293B +293E** (en clair planche 293 Minimes + Benjamins + Espoirs).

A la fin du critérium il aura au moins 3 podiums : benjamins, minimes, espoirs mais s'il y a plus de 5 filles et 5 garçons dans une classe d'âge son podium sera doublé : 1 podium filles + 1 podium garçons. Le club organisateur de chaque étape (régate) est libre d'organiser ses podiums comme il le souhaite.

- Longueur du parcours = 0.5 mn bord de prés maxi.
- PENALITE : 360° à effectuer le plus rapidement possible, sans gêner les autres concurrents.

## 3: PLANCHE A VOILE INVITE (ex OPEN)

- MATERIEL : matériel compétition (planche à dérive obligatoire).
- PARCOURS : Même identique au parcours de niveau Départemental.
- REGATIER : coureurs ayant participé à plus de 2 ligues ou à 1 inter-ligue en planche à voile durant sa carrière sportive.
- CONDITIONS D'ACCES : Régatier expérimenté. Niveau 3 et + ou coureur licencié dans un club hors de l'Hérault.

**Saisie FREG : code inscription : code groupe PIN codes classes : PVINV + 293S** (en clair planche Invité + Séniors).

Pas de classement final cumulé de ce groupe au Critérium départemental. Cependant, le club organisateur de chaque étape (régate), peut récompenser les 3 premiers, la première fille, le premier benjamin, le premier sénior...

- Longueur du parcours = 0.5 mille nautique de bord de prés maxi.
- PENALITE : 360° à effectuer le plus rapidement possible, sans gêner les autres concurrents.
- Les coureurs du niveau invité, seront identifiés obligatoirement par un ruban de couleur rouge (ou autre couleur définie dans un avenant) placé sur la latte n°1.
- Le nombre de participants de niveau invité, pourra être limité par le club organisateur, au regard du nombre de participants sur les autres niveaux afin de préserver l'esprit du critérium.

# CRITERIUM CATAMARAN

## (Déclaration INC au calendrier fédéral)

### - MATERIEL :

- Catamarans 15 à 16 pieds (grands catamarans) : équipages espoir/espoir et équipage minime/espoir
- Catamaran 12 à 14 pieds (petits catamarans) : équipage benjamin/benjamin et équipage benjamin/minime

Les équipages minime/minime choisissent leur catamaran pour la durée du critérium.

*Organisation particulière saison 2015/2016 : Flotte petits catamarans ouverte, si le nombre d'inscrits est supérieur à 4 équipages dès la première régata du critérium.*

*Inscription des équipes au critérium catamaran, en septembre. Dans le cas contraire, les entraîneurs mixeront les équipages afin de régater que sur les grands catamarans.*

*Le critérium est ouvert aux catamarans de 12 à 16 pieds.*

*Le choix du bateau ainsi que la composition des équipages sont laissés à l'initiative de l'entraîneur.*

*Se rapprocher du club organisateur, afin de connaître le nombre et type de catamaran mis à disposition.*

### - PARCOURS :

- A l'initiative de l'organisateur. (Suggestion : banane avec dog-leg, passage sous le vent sous forme de porte...).Durée : 20 à 40 mn environ selon le type d'épreuve
- Si parcours identique aux départementaux optimists et/ou planche à voile, il est suggéré une bouée (N°1bis) au vent plus éloignée.

### - REGATIER :

- Coureurs de niveau 2 à 3 FFV.
- Jugés aptes par leurs entraîneurs pour évoluer sur le parcours avec la météo du jour & avec le catamaran fourni. Autonomie requise
- Connaissance des principales des règles de course indispensable.

### - CONDITIONS D'ACCES :

- Appartenir à une équipe de « club » ou d' « école de sport » du département.
- Respect des règles & délais liés à l'inscription (Cf.ci-dessous : PROCEDURE D'INSCRIPTION PARTICULIERE)
- Définis par le club organisateur en fonction du type de régata : EPREUVE EN FLOTTE  
EPREUVE EN POULE

**Saisie FREG : code groupe : INC codes classes : CAM + CAE** (en clair catamaran Minimes et Espoirs).

Classement unique, sauf qu'à partir de 4 grands bateaux ET 4 petits bateaux : 2 podiums : les grands et les petits catamarans

### - PROCEDURE D'INSCRIPTION PARTICULIERE

Afin de faciliter l'organisation et de déterminer à l'avance la forme de l'épreuve (Les catamarans courront en flotte ou en poule) il est entendu que l'INSCRIPTION est soumise à :

1/ Dès le début du critérium : fournir le NOMBRE d'équipages potentiels / club à : [cnpierreligneuil@wanadoo.fr](mailto:cnpierreligneuil@wanadoo.fr)

2/ A J- 10 de la régata : estimation du NOMBRE d'équipages maxi envoyée par mail à l'organisateur de la régata (étape).

3/ Le jeudi (avant 12H00) précédent la régata : Formulaire de PREINSCRIPTIONS (Noms, prénoms.....)

### - EPREUVE EN FLOTTE

- Les catamarans courront en temps compensé selon la table du rating ISAF.
- Les départs et les parcours seront communs à toutes les séries de catamaran.
- Des bateaux seront fournis par le club organisateur qui pourra s'entendre avec les clubs voisins pour compléter sa flotte.
- Les bateaux mis à disposition lors de la régata seront assurés par le CDV durant l'épreuve et durant le transport des bateaux de club à club.
- Il est laissé au choix de l'organisateur d'étendre les conditions d'accès. Cela devra alors être spécifié dans l'avis de course. Une classe "INVITE" pourra alors être créée : code FREG = CAINV (en clair catamaran invité).
- Le club organisateur et les clubs se déplaçant avec leurs bateaux régateront sur leurs propres embarcations.
- Les bateaux mis à dispo seront tirés au sort pour les équipages accueillis.
- Les bateaux mis à disposition seront vérifiés le jour J par les entraîneurs afin de s'assurer qu'ils ont un bon état général n'handicapant pas l'équipage utilisateur. En cas de litige un responsable CDV a autorité pour écarter certains bateaux.
- Si le nombre de bateaux devient insuffisant, la solution de repli sera la navigation en poule.
- ARBITRAGE DIRECT sur l'eau par bateaux organisation et entraîneurs identifiés au briefing.
- PENALITE : 360°

### EPREUVE EN POULES

- Les catamarans courront en monotypie.
- Recommandation : ce type d'organisation implique de préférence un parcours unique aux catamarans

- Les bateaux alignés lors de la régates seront assurés par le CDV durant l'épreuve
- Organisation envisageable avec un maximum de 2 poules  
Exemple d'organisation :  
2 à 4 manches en poules qualificatives afin de dégager une poule OR & une poule ARGENT.  
Au moins 1 manche poule ARGENT  
1 à 2 manches poule OR  
*Suggestion : Favoriser le nombre de courses en réduisant leur durée.*
- Avantage : Elle favorise l'équité car la vétusté d'un bateau à l'autre ne rentre plus en ligne de compte mais attention :
  - Au temps d'attente des régatiers
  - Au refroidissement des régatiers
  - Au temps de rotation pouvant ralentir l'organisation
- L'organisation devra prévoir un bateau relais en cas de gros effectif afin de ne pas surcharger les bateaux pour la sécurité des entraîneurs. A défaut, des navettes terre/plan d'eau peuvent être aménagées.
- ARBITRAGE DIRECT sur l'eau par bateaux organisation et entraîneurs identifiés au briefing.
- PENALITE : 360°

#### LES CHAMPIONS DEPARTEMENTAUX CATAMARAN

Pour le classement en fin de challenge, il sera établi un classement individuel afin que chaque régatier puisse trouver sa place au regard de ses performances & de sa participation.

Seront récompensés :

- Le(s) premier(s) : prévoir 2 médailles d'or
- Le(s) deuxième(s) : prévoir 2 médailles d'argent
- Le(s) troisième(s) : prévoir 2 médailles de bronze

DANS LA PERSPECTIVE DE FAIRE EVOLUER LE CRITERIUM CATAMARAN 2015 / 2016 LA VOLONTÉ EST :

1/ D'enrichir le calendrier sportif au-delà des rencontres départementales en proposant à nos coureurs des dates supplémentaires déjà existantes ou non, dans notre département.

2/ D'amener nos jeunes à rencontrer et échanger avec d'autres pratiquants : juniors, vétérans, propriétaires de bateaux...

3/ De découvrir le niveau ligue sans devoir investir (*immédiatement*) dans un bateau.

4/ De prolonger notre mission de détection en proposant un relai vers le niveau sportif supérieur.

Les organisateurs de régates de club, de ligue, de journée portes ouvertes catamaran sont invités à prendre contact avec le responsable actuel de la commission catamaran du CDV : Christophe LAPORTE [cnpierreligneuil@wanadoo.fr](mailto:cnpierreligneuil@wanadoo.fr).

Dans cette perspective, toutes les précisions définies dans le présent règlement et propre au critérium départemental de l'Hérault, seraient mises entre parenthèse lors de la participation à une manifestation externe. Il s'agit bien entendu de s'adapter au club accueillant et à l'organisation définie.



# REGLES GENERALES DU CRITERIUM

## Le calendrier

- Les actes de candidatures des clubs pour l'organisation d'une régates doivent être adressés au Comité Départemental de l'Hérault avant le mois d'octobre précédent le début du critérium.
- Le calendrier des épreuves est établi chaque année à partir de fin septembre pour l'année calendaire à venir.
- Cinq épreuves sont prévues dans le cadre de l'organisation du critérium à répartir sur une saison scolaire (d'octobre à juin).

## Critères requis pour faire acte de candidature à l'organisation d'une régates du critérium départemental

- Être un club ou établissement affilié à la Fédération Française de voile.
- Disposer de bénévoles formés pour l'organisation de régates.
- Disposer du matériel informatique avec un accès à internet et une personne responsable des classements (utilisation de FREG).
- Accepter sans restriction le présent cahier des charges et le règlement du critérium.
- Inscrire sa régates au calendrier national.
- Faire la déclaration aux Affaires Maritimes : date limite quinze jours avant.
- Établir des IC.
- Faire et éditer l'avis de course 20 jours avant la régates.
- Faire parvenir à la Ligue et aux clubs participants les résultats par mail dans la semaine qui suit la régates.
- Pour la série « catamaran » et pour ne pénaliser aucun club (y compris les clubs ne disposant pas de plan d'eau assez grand pour accueillir la totalité des supports) il a été pris comme principe que, les clubs ne pouvant organiser une épreuve tous supports par manque de bateaux et ne pouvant pas s'en faire prêter par les clubs voisins, pourront faire l'objet d'une dérogation. Ceci sur autorisation du Comité Départemental de voile de l'Hérault.

## Groupes à déclarer au calendrier fédéral

*Groupe FCDS (Flotte collective dériveur solitaire) les Optimist initiation,  
Groupe OPTI pour les Optimist départementaux,  
Groupe FCW (Flotte collective windsurf) pour la planche initiation,  
Groupe B293 pour la planche à voile départementale,  
Groupe INC (Inter série catamaran) pour le catamaran départemental,  
Groupe IND pour inter-série dériveurs départemental.*

## L'annulation ou le report

- Si aucune date de report n'a été prévue sur le calendrier national, les épreuves annulées ne seront pas remplacées.
- Les annulations de régates doivent, dans la mesure du possible, être décidées le samedi pour que les clubs puissent informer chaque coureur et éviter tous déplacement sur site.

## Catégories d'âge

- Benjamin <12 ans
- Minimes 12>14 ans
- Espoirs 15>20 ans

*L'âge de référence est celui du compétiteur à l'année de la dernière compétition (finale) du critérium. Pour le critérium 2015 / 2016 : Benjamins nés en 2005 et après, Minimes nés en 2002, 2003 et 2004, Espoirs nés entre 1996 à 2001.*

## L'avis de course

Application des règles simplifiées RIR (voir annexe).

- Il sera envoyé par mail 1 mois (si possible !) avant accompagné des formulaires vierges :
  - Préinscription pour l'(les)équipes du club.
  - L'autorisation parentale.
  - La fiche d'inscription.

## Inscription des coureurs

- Le formulaire de préinscription de chaque club devra parvenir au club organisateur au plus tard le mercredi précédent la régates. Au delà le club organisateur pourra refuser toute inscription. (pour les inscriptions Optimist en départemental, pensez à préciser « coque école » ou « coque sport », sans précision l'inscription sera en groupe optimist sport.)
- Chaque participant devra fournir à son entraîneur
  - La licence fédérale de l'année en cours avec cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de moins de 3 mois.
  - L'autorisation parentale complétée en bonne et due forme.
  - La fiche d'inscription.
  - Les 5€ de participation pour chacun.
- Le jour de la régates, aux heures dites d'inscription, l'entraîneur, ou à défaut un adulte nommé responsable, se présente seul au bureau d'inscription, avec les dossiers complets de toute son équipe ainsi que le la participation financière de l'ensemble des coureurs. (*Toute nouvelle inscription non annoncée dans la liste de préinscription est acceptée, ou non, à la discrétion du club organisateur.*)
- Lors des inscriptions, il sera remis à l'entraîneur un dossard de couleur pour chacun de ses régatiers. Il est de la responsabilité de chaque entraîneur de veiller à ce que ceux-ci soient restitués à l'organisateur en fin d'épreuve. (*Tout dossard non restitué sera facturé 50 euros.*)

## L'affichage

- Le tableau d'affichage doit impérativement porter, la copie de la déclaration des affaires maritimes ou du préfet.

- Les prévisions météo.
- La liste d'émergement :

Elle doit impérativement être signée par les concurrents au départ & à l'arrivée. L'absence d'émergement avant ou après la course entraîne systématiquement la disqualification du coureur.

- Les instructions de courses avec leurs annexes : parcours, identification des marques & bateau comité, ....
- La position du mât pavillon à terre.

#### **Arbitrage**

- L'arbitrage se fait en DIRECT SUR L'EAU par les techniciens désignés le jour de la régates (organisateur et entraîneurs) dans le respect des RIR adaptées telles que définies dans les instructions de course.
  - *Liste remise en début d'année à la Ligue de voile & affiner le jour J au cours du briefing entraîneurs.*
- L'application des règles repose sur la responsabilisation de chaque entraîneur et sur le club organisateur.
- Il est fortement recommandé que ces personnes (entraîneurs des clubs, arbitres des rencontres) effectuent par l'intermédiaire de leur club la démarche nécessaire auprès de la commission régionale d'arbitrage pour faire partie des « arbitres de clubs ».
- Les pénalités / séries ont définies dans les chapitres suivants, série par série.
- Le N° du régatier, la faute & la réparation seront signalées au bateau comité.

#### **Cérémonie de proclamation des résultats**

Le club organisateur doit :

- Récompenser les trois premiers de chaque catégorie soit par des coupes soit par des médailles. Ces récompenses sont à la charge des clubs organisateurs. Elles seront remises après la rencontre sur les lieux de l'épreuve.
- L'heure de cette cérémonie sera fixée par l'organisateur (de préférence vers 17 heures).
- Offrir une collation conviviale aux participants et accompagnateurs.
- Lors de la remise des récompenses, les logos et les banderoles du CDV 34, du Département, d'Hérault Sport et de la FFV doivent être mis en évidence.

#### **Validation d'une étape (régate) du critérium CD Voile 34**

- L'épreuve est homologuée si une course est courue.
- Il ne pourra être donné de départ après **16 heures**.
- Si 4 courses sont validées un seul plus mauvais résultat sera retiré.
- Seul le résultat des épreuves validées sera pris en compte pour le classement du Critérium Départemental de voile de l'Hérault.
- Les points attribués à une épreuve seront établis selon le classement à minima.
- Il sera effectué un classement par série et par catégorie.
- Les résultats seront affichés sur le lieu de la régates dès que possible.

#### **Validation du Critérium CD Voile 34**

- Pour que le Critérium départemental soit validé il faut qu'au moins 2 étapes (régates) aient été courues.
- Le classement final sera effectué par cumul des points obtenus à toutes les régates courues selon le logiciel (BR\_CHP) de cumul des régates qui prendra en compte les meilleurs classements dans les niveaux initiation et départemental.

#### **L'assistance des entraîneurs**

En cours de course, elle peut-être tolérée uniquement pour les derniers concurrents, s'ils ont des difficultés à réaliser le parcours. Cette assistance ne doit en rien modifier le classement final qui doit respecter l'équité sportive. En cas de litige le Comité de course à toute autorité pour trancher.

## ANNEXE 1 : J'ORGANISE UNE EPREUVE DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL

### La régata à J-30

- Rédaction de l'avis de course et des IC et leurs annexes à adresser au CDV34 pour une éventuelle correction.
- Adresser l'avis de course aux clubs et les formulaires d'inscription
- Calage des manifestations (relation avec le aux clubs partenaires).
- Article de presse annonçant l'évènement dans la presse locale
- Demande de prêt de matériel au CDV34.
- Déclaration aux affaires maritimes
- Demande de mise disposition de matériels écrite à adresser à Hérault sports (car podium, sono, coupes et médailles, gadgets...).
- Recherche de bénévoles dans le club
- Constitution de son équipe d'organisation
- Préparation de son matériel (bouées, pavillonnerie, sécurité, bateaux comités...)
- Répartition des postes

### La régata à j - 15 :

- Préparation des panneaux d'affichage
- Récupération des dossards
- Récupération des matériels et dotation demandés.
- Adresser les invitations aux élus et »VIP » pour la cérémonie de la proclamation des résultats.

### La régata à J - 3 :

- Récupérer les inscriptions des clubs
- Affectation des dossards
- Saisie sur FREG
- Dernières mises au point avec l'équipe d'encadrement
- Préparation des sachets repas pour l'équipe organisatrice
- Prise de météo (si risque d'annulation, information aux clubs sur la date, l'heure et procédure d'information)

### La régata à J - 1 :

- Prise de la météo et décision de maintien ou non de l'épreuve
- Dans le cas d'une annulation mail ou tel aux structures selon la procédure retenue

### Le jour J :

#### **A terre :**

- le club organisateur doit mettre à disposition le nombre de personnes nécessaire pour contrôler les licences, les certificats médicaux, les autorisations parentales et percevoir les frais d'engagement.
- **Utilisation des fiches prévues a cet effet.**
- Vérifier les renseignements coureurs.
- Mettre en place les panneaux d'affichages, l'avis de courses, et les autres documents mentionnés dans le présent règlement.
- Avant l'ouverture des inscriptions, afficher les avenants éventuels et envoyer le pavillon « L » au mât de pavillon à terre.
- Prévoir une personne relais à terre pour assurer la permanence et avoir une liaison radio avec les organisateurs sur l'eau.
- Remettre les dossards aux entraîneurs.
- Prévoir une VHF au PC course.
- Prévoir l'informatique pour traiter les résultats et inscrire les concurrents sur FREG
- Rappeler les règles d'arbitrage.
- Assurer le briefing entraîneur, coureurs.
- Organiser un émargement obligatoire.

#### **Sur l'eau :**

- S'assurer du nombre suffisant de bateaux de sécurité (1 sécu pour 10 bateaux).
- Une VHF sur le bateau comité.
- Prévoir une équipe sur chaque bateau de l'organisation.
- Un responsable de la sécurité (leader sécu).
- Un bateau relais pour porter les résultats au PC course à la fin de chaque course.

#### **Programme d'une journée type :**

- 9heures : confirmation des inscriptions.
- 10h00 : Briefing organisateurs.
- 10h15 : Briefing entraîneurs.
- 10h30 : Briefing pour les coureurs.
- 10h45 à 11h00 : émargement.
- 11h00 : mise à disposition sur l'eau.
- 16h00 : émargement de retour.
- 17h00 en fonction de la présence des VIP : proclamation des résultats.

## **ANNEXE 2 : JE PARTICIPE A UNE EPREUVE DU CRITERIUM DEPARTEMENTAL**

### **En Amont :**

- J'informe mes coureurs et les parents du calendrier des régates départementales
- Je distribue un exemplaire du règlement du challenge à chaque coureur
- J'organise mon déplacement en sollicitant le cas échéant les parents
- J'identifie les véhicules susceptibles de transporter du matériel (attaches remorques ou galeries..)
- Vérification de l'état des remorques et des bateaux
- Préparation du bateau de sécurité (1 Bateau de sécurité pour 10 embarcations engagées)

### **Dans les 3 jours qui précède :**

- Envoi des inscriptions au club organisateur sur le formulaire adéquat
- Récupération des licences des coureurs et vérification du certificat médical
- Préparation du chargement
- Prendre contact avec le club organisateur si incertitude météo
- Informer les parents du lieu et de l'heure de départ

### **Le jour J :**

#### **A terre :**

- Inscription par l'entraîneur, des coureurs en collectant la participation de chaque coureur
- Information si changement ou modification dans la liste des coureurs engagés
- Mise à l'eau de son bateau de sécurité
- Distribution des dossards aux coureurs
- Participation au briefing entraîneurs
- Participation au briefing coureurs
- Récupération du sachet repas
- Lecture des règles de course

#### **Sur l'eau :**

- En priorité au service du club organisateur (dispositif de sécurité et jury)
- Fait appliquer le règlement du challenge selon les IC

#### **Après la régate :**

- Récupère l'ensemble des dossards et les rend au club organisateur
- Assiste à la lecture des résultats et à la remise des récompenses
- Organise son retour au club

*Documents réalisés par la Commission Sportive du CDV34*